

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 2 juin 2014 en mairie

**Présents :** Mesdames et Messieurs W. SCHWARTZ, R. HADJIDJ-BOUAKKAZ, N. GERMOND, F. BOTTEMINE, S. BOURASS-BENSAID, G. PLOT-MUREAU, F. VIOUX, F. MEDJAHED, S. BRETON, E. YAGOUBI-IDRISSI, S. FERREIRA-POUSOS, M. MAUBERGER, D. DEFIVES.

**Représenté(s) par mandat :** -

L'ordre du jour est abordé :

### ORDRE DU JOUR

- **Délibération n° 14-02-01** : Election du Vice-Président
- **Délibération n° 14-02-01 bis** : Délégation de compétences aux Président et Vice-Président
- **Délibération n° 14-02-02** : Règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS
- **Délibération n° 14-02-03** : Création d'un Comité Technique et d'un Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) communs ville et CCAS
- **Délibération n° 14-02-04** : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville de La Riche et le CCAS de La Riche pour leurs contrats d'assurances
- **Délibération n° 14-02-05** : Adoption des tarifs d'été du Point accueil jeunes
- **Délibération n° 14-02-06** : Signature de la convention concernant le Fonds d'Aide aux Accueils de Loisirs (FAAL) avec la CAF Touraine

### Dossiers d'aide sociale

#### Questions diverses :

Présentation de la démarche de "Contrat de projet centre social" et diffusion du diagnostic de territoire.

En préambule, un tour de table de présentation de l'ensemble des administrateurs est effectué et Mme Hadjidj-Bouakkaz précise qu'une suite favorable a été donnée aux personnes ayant souhaité renouveler leur candidature pour participer au nouveau conseil d'administration.

Un exposé du fonctionnement du CCAS de la Riche est fait. Monsieur le Président présente ses excuses pour son arrivée décalée en raison des impératifs de son agenda.

Il remercie les membres qui ont accepté de faire partie du conseil d'administration et de donner ainsi bénévolement de leur temps.

- **Délibération n° 14-02-01** : Le Président précise qu'il ne siègera pas systématiquement au conseil malgré son intérêt pour l'activité du CCAS. Il a aussi exprimé le souhait que les administrateurs ait une certaine liberté d'échanges hors de sa présence. Il y sera présent ponctuellement selon les dossiers. Dans ce contexte, il sera représenté par un Vice-Président qu'il convient d'élire.

Un appel à candidature est effectué : Mme Hadjidj Bouakkaz est candidate.

Votants : 13      Votes favorables : 13  
Mme Rabia Hadjidj-Bouakkaz est élue à l'unanimité.

**-Délibération n° 14-02-01 bis** : La délégation de compétences aux Président et Vice Président est adoptée à l'unanimité.

**- Délibération n° 14-02-02** : Le règlement intérieur du CCAS est adopté à l'unanimité.  
Le Président indique qu'il sera important d'informer le Conseil Municipal de certaines actions menées par le CCAS afin qu'elles soient plus visibles du public.

**- Délibération n° 14-02-03** : La création d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun à la ville et au CCAS est adoptée par l'ensemble des administrateurs.

**- Délibération n° 14-02-04** : La convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville et le CCAS pour leurs contrats d'assurances est approuvée à l'unanimité.

**- Délibération n° 14-02-05** : Des tarifs proposés pour les séjours organisés cet été par le Point Accueil jeunes sont adoptés par tous les administrateurs.

Une question est posée sur la priorité accordée aux résidents lors des inscriptions et sur la possibilité d'inscrire le même enfant sur deux séjours. Il est en effet souhaité que les activités du PAJ touchent le plus grand nombre de jeunes larichois.

De même, il est demandé s'il est possible qu'un jeune bénéficie de l'aide aux vacances enfants (AVE) plusieurs fois dans l'année. Des renseignements vont être pris pour donner réponse aux administrateurs lors du prochain conseil.

Des photos des séjours pourront être présentées aux membres du conseil à la rentrée.

**- Délibération n° 14-02-06** : Le projet de convention avec la CAF Touraine relative au Fonds d'aide aux accueils de loisirs (FAAL) est adopté à l'unanimité.

#### **Dossiers d'aide sociale :**

25 dossiers d'aide sociale légale et 49 dossiers d'aide sociale facultative ont été instruits au cours de la période séparant le précédent conseil d'administration et la fin du mandat.

#### **Questions diverses :**

2014 est l'année de demande de renouvellement du projet de centre social en vue du nouvel agrément de la CAF pour la période 2015-2018.

Les missions d'un centre social, telles que définies par la Caisse nationale d'allocations familiales, ainsi que le déroulé de la démarche à suivre sont présentés aux administrateurs. Le diagnostic de territoire élaboré dans ce cadre leur est distribué afin qu'ils puissent en prendre connaissance en vue d'un échange lors d'un futur conseil.

Enfin, ils sont invités au conseil d'usagers d'Equinoxe qui se tiendra le 10 juin à 18h afin de débattre notamment de la synthèse de ce diagnostic pour en dégager des éléments en vue de la construction des futures orientations.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Président du CCAS

Wilfried SCHWARTZ